

## Mesure de la qualité des services rendus par l'IEDOM

En 2010, pour la quatrième année consécutive, l'IEDOM lance une enquête de satisfaction afin de mesurer l'appréciation des usagers des produits proposés. La prise en compte des attentes exprimées permettra à l'IEDOM de déterminer les actions à améliorer ou, le cas échéant, à renouveler les services et les produits.

L'enquête qui débutera en octobre 2010, s'appuiera sur le recueil par téléphone des réponses des personnes interrogées sur des questionnaires établis préalablement. Les domaines étudiés concernent :

- les utilisateurs de la base des informations du risque de crédit FIBEN,
- les entreprises cotées par l'IEDOM.

Pour mémoire, la précédente enquête sur le domaine « entreprises » avait été effectuée en 2008.

Cette étude sera réalisée par le cabinet GMV Conseil.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Supervision financière dans l'Union européenne

La Commission européenne, le Parlement et le Conseil sont parvenus à un accord de principe sur la création de nouvelles autorités de surveillance des banques, assurances et marchés financiers européens. La nouvelle architecture de supervision financière européenne comprendra :

- le Comité européen du risque systémique (CERS),
- le système européen de surveillance financière (SESF) composé de trois autres autorités européennes de supervision (AES) : l'Autorité bancaire européenne, l'Autorité européenne des assurances et l'Autorité européenne des marchés financiers.

Le CERS est chargé de détecter les risques pesant sur le système financier dans son ensemble et d'émettre des alertes afin que des mesures soient rapidement prises lorsque c'est nécessaire. Le Comité sera dirigé par le président de la BCE et comprendra les gouverneurs des 27 banques centrales nationales, un vice-président élu par les membres du CERS, le vice-président de la BCE, les présidents des trois nouvelles autorités européennes de surveillance, et des observateurs (un représentant des autorités nationales de surveillance accompagnant chaque gouverneur de banque centrale nationale et le président du Comité économique et financier (CEF)). Cet accord a été entériné par les ministres des Finances lors du Conseil Ecofin du 7 septembre 2010 et sera soumis au vote des eurodéputés lors de la session plénière qui se tiendra du 20 au 23 septembre 2010. Ces nouvelles autorités devraient entrer en fonction en janvier 2011.

### Dossiers législatifs

#### Réforme du crédit à la Consommation

##### 1 – Fichier positif

L'arrêté de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi du 17 août 2010 nommant les seize membres du comité chargé de préfigurer la création d'un registre national des crédits aux particuliers a été publié au Journal Officiel de la République du 24 août 2010. Le comité sera présidé par M. Emmanuel Constans, président du Comité consultatif du secteur financier.

##### 2 – Encadrer la publicité pour les crédits renouvelables

Le décret n° 2010-1005 du 30 août 2010 relatif au contenu et aux modalités des publicités portant sur les crédits renouvelables a été publié au Journal Officiel de la République du 31 août 2010.

##### 3 – Encadrer les opérations de rachat de crédits

Le décret n° 2010-1004 du 30 août 2010 relatif aux offres de rachat et de regroupement de crédits a été publié au Journal Officiel de la République du 31 août 2010.

### Outre-mer

Le décret n° 2010-1048 du 1<sup>er</sup> septembre 2010 relatif à la Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat Outre-mer a été publié au Journal Officiel de la République du 3 septembre 2010.

### Publications

#### Microcrédit

Le Comité de Bâle a publié un rapport sur la régulation des institutions de microfinance. Le Comité recommande d'adapter à leur situation spécifique la plupart des règles applicables aux banques de détail. Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.bis.org/publ/bcbs175.pdf>

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

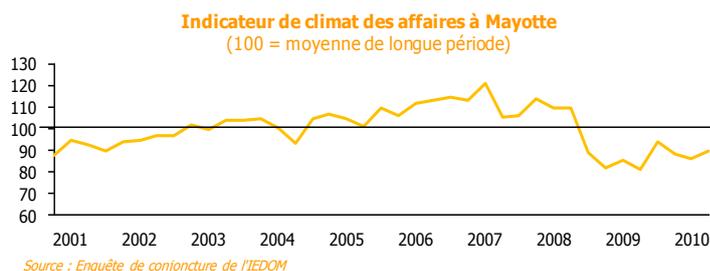
## Le repli de l'activité économique s'atténue légèrement au 2<sup>ème</sup> trimestre

Après deux trimestres consécutifs de baisse, l'indicateur du climat des affaires (ICA) a progressé au deuxième trimestre 2010 (+3,3 points), mais demeure en dessous de sa moyenne de longue période. Cette amélioration s'explique principalement par un constat plus favorable des entrepreneurs sur leur activité, leurs effectifs ainsi que sur les prix pratiqués.

La reprise de la consommation des ménages observée entre janvier et mars s'est poursuivie au 2<sup>ème</sup> trimestre, mais à un rythme moindre, tandis que les investissements des entreprises restent timides, en dépit d'une progression des importations de biens d'équipement.

Pour le troisième trimestre, les perspectives des chefs d'entreprises interrogés pour l'enquête de l'IEDOM sont assez pessimistes et les prévisions d'investissement sont encore en baisse.

Les bulletins trimestriels de conjoncture économique sont téléchargeables gratuitement sur le site internet [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).



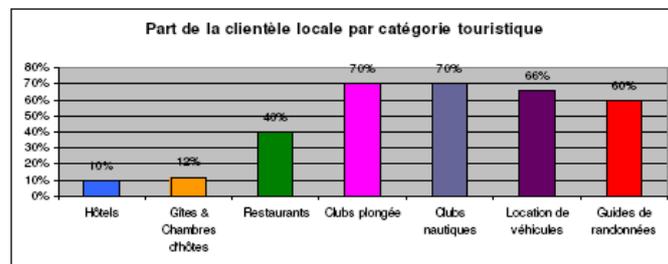
## Une saison touristique 2010 en demi-teinte

Dans la récente enquête présentée par le Comité Départemental du Tourisme de Mayotte, un premier bilan, mitigé, a été dressé pour la saison touristique 2010.

Malgré un mois de juillet que les professionnels du tourisme interrogés (professionnels des secteurs de l'hôtellerie, gîtes et chambres d'hôtes, restauration, agences réceptives, clubs nautiques, clubs de plongée, loueurs de véhicules et guides de randonnée) jugent bon (42%) ou moyen (42%), l'activité touristique a démarré tardivement cette année. En comparaison avec la saison dernière, 58 % des professionnels consultés jugent la fréquentation touristique moins favorable en 2010, pointant du doigt le contexte de conjoncture économique peu propice à la consommation et aux loisirs.

La clientèle française (dont réunionnaise et mahoraise) compose la quasi totalité de la population touristique (93 %). La croissance du nombre de touristes réunionnais s'explique en partie par l'importante médiatisation autour de Mayotte et son processus de départementalisation. Pourtant, les tarifs aériens demeurent élevés en provenance et au départ de Dzaoudzi.

La clientèle locale, bien que fréquentant peu les structures d'hébergement, se tourne largement vers les activités du lagon : les sorties nautiques et la plongée représentent à elles seules près de la moitié des demandes.



Source : Comité départemental du tourisme. [www.mayotte-tourisme.com](http://www.mayotte-tourisme.com)

Les pronostics pour le reste de la saison sont assez favorables pour les clubs de plongées (arrivée des baleines à bosses dans le lagon), ainsi que pour les gîtes et chambres d'hôtes qui prévoient un taux d'occupation proche de 50% au mois d'août. Pour autant, les professionnels s'accordent sur une tendance à la baisse de la durée des séjours, de l'augmentation des ventes de dernière minute et de la baisse des dépenses des touristes.

## Les émissions nettes

L'évolution des émissions nettes de billets en valeur s'inscrit, au 31 juillet, en légère hausse (+0,3 % après +3,1 % le mois précédent) et celles-ci atteignent 376 millions d'euros. Pour leur part, les émissions nettes de billets en nombre poursuivent une tendance analogue, avec +0,6 % après +2,8 % le mois précédent. Le nombre de billets émis par l'agence de l'IEDOM de Mayotte atteint désormais 7,5 millions au 31 juillet 2010. La valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île avoisine 50,2 €.

Après avoir culminé à 2,7 millions d'euros en avril 2009, puis sensiblement décri par la suite, les émissions nettes de monnaie métallique poursuivent une progression modérée depuis 3 mois (+0,7 % en juillet) et atteignent 2,6 millions d'euros, pour un nombre de coupures en circulation de 20,8 millions d'unités. La répartition des coupures laisse toujours une part prépondérante aux monnaies divisionnaires. Parmi elles, les « pièces rouges » représentent environ 80 % des pièces émises en nombre et 15 % de leur valeur.

# BRÈVES FINANCIÈRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

## Politique : Examen au Sénat des projets de loi portant départementalisation de Mayotte

La ministre de l'Outre-mer Marie-Luce Penchard a présenté au Conseil des ministres les projets de loi organique et ordinaire relatifs au nouveau statut de Mayotte. Une fois amendés, ces textes permettront de rendre effective la départementalisation de Mayotte en mars 2011.

## Social : La grève des salariés du groupe TOTAL affaiblit l'économie

Le mois d'août a été marqué par la grève des salariés du groupe TOTAL- seul fournisseur d'hydrocarbures de l'île- qui s'est traduit, pour la grande majorité de la population, par l'impossibilité de se ravitailler en carburant pendant plus de 10 jours. Avec l'appui de la Préfecture, un accord a été signé le 19 août entre le groupe et ses salariés mettant ainsi fin au conflit. Nombre d'entreprises font actuellement état de lourdes pertes financières, déplorant la désertion des commerces, l'interruption des chantiers, le report des livraisons ou encore le blocage au port des conteneurs de marchandises. La ministre de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard, envisage le déblocage de fonds spéciaux destinés à dédommager les entreprises.

## Agriculture : Un programme ambitieux de valorisation des produits agricoles mahorais

La Direction de l'Agriculture et de la Forêt lance un appel aux producteurs mahorais dans le cadre d'une OGAF (Opération Groupée d'Aménagement Foncier) visant le développement endogène de l'agriculture à Mayotte. Ce programme consiste à soutenir les agriculteurs dans leurs actions de commercialisation et de transformation afin de valoriser les produits agricoles mahorais et de répondre à la demande locale. Des réunions d'information sont prévues chaque semaine dans les différentes communes de l'île.

## LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation		juil-10	110,9	0,5%	1,4%
	base 100 en déc. 2006					
<b>Chômage</b> (source : ANPE)	Nombre d'inscrits à l'ANPE-Pôle Emploi		déc.-09	12 585	25,4%	-
<b>Commerce extérieur</b> *  (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	juin-10	28 427	8,9%	7,6%
		cumulées	juin-10	164 259	-	11,6%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	juin-10	1 464	76,0%	127,6%
		cumulées	juin-10	4 284	-	74,1%
	Taux de couverture	mensuels	juin-10	5,15%	1,96 pt	2,71 pt
		cumulés	juin-10	2,61%	0,53 pt	0,94 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Trafic aéroportuaire</b>  (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils <sup>(1)</sup>	mensuels	juil.-10	689	37,0%	33,8%
		cumulés	juil.-10	3 310	-	26,4%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	juil.-10	38 068	63,1%	8,7%
		cumulés	juil.-10	157 807	-	13,0%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	juil.-10	39,5	-15,0%	-14,3%
		cumulés	juil.-10	286,8	-	24,7%
<b>BTP</b> (Source : Douanes)	Importations de ciment <sup>(3)</sup> (en tonnes)	mensuelles	juin-10	12 748	n.a	25,2%
		cumulées	juin-10	39 402	-	-10,8%
<b>Electricité</b>  (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		juin-10	36 123	0,3%	5,9%
	Consommation (en milliers de Kwh)	mensuelles	juin-10	20 394	-3,7%	14,1%
		cumulées	juin-10	120 667	-	9,7%
<b>Automobile</b>  (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	août-10	76	26,7%	15,2%
		cumulés	août-10	551	-	-4,3%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	août-10	11	-8,3%	-45,0%
cumulés		août-10	131	-	18,0%	
<b>Poissons d'élevage</b>  (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuels	juin-10	5	81,4%	-52,7%
		cumulés	juin-10	26	-	-41,2%
	- en milliers euros	mensuelles	juin-10	37	74,7%	-50,8%
cumulées		juin-10	171	-	-40,1%	

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

\* Les importantes variations d'exportations s'expliquent par de nombreuses ré-exportations de biens vers la métropole

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

## Taux d'intérêt légal

ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09

## Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/10)

Livret A et bleu	1,75%	LDD	1,75%	LEP	2,25%	PEL*	2,50%	CEL*	1,25%
------------------	-------	-----	-------	-----	-------	------	-------	------	-------

\* hors prime d'Etat

## Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3386%	0,3489%	0,4768%	0,4199%	0,6400%	0,8950%	1,1470%	1,4210%

## Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
3,14%	3,14%	3,07%	2,76%	3,34%	3,34%	3,27%	2,96%

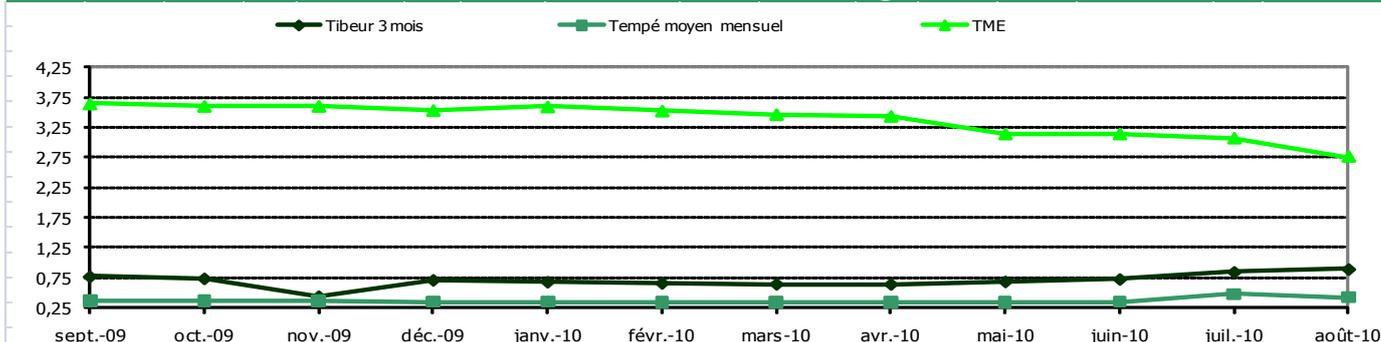
## Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

## Taux de l'usure (applicable à partir du troisième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		6,09%			
Prêts à taux variable		5,35%			
Prêts relais		5,96%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,15%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,27%	Découverts en compte (1)		13,39%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,61%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

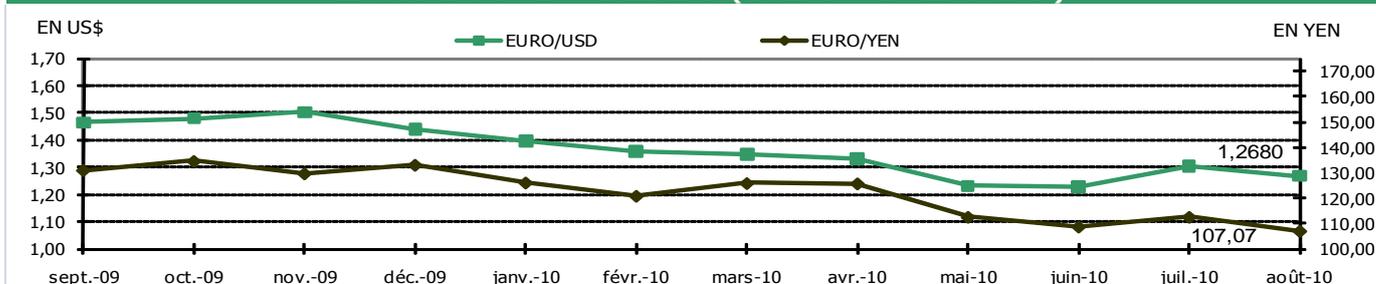
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2680	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,4044	EURO/SRD (Surinam)	3,47110
EURO/JPY (Japon)	107,0700	EURO/BWP (Botswana)	8,66090	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,26350
EURO/CAD (Canada)	1,3489	EURO/SCR (Seychelles)	15,8258	EURO/DOP (Rép. Dom.)	46,9255
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,82480	EURO/MUR (Maurice)	39,7040	EURO/BBD (La Barbade)	2,52900
EURO/SGD (Singapour)	1,7193	EURO/BRL (Brésil)	2,2347	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,01690
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,8653	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,29130	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2579,58	EURO/XCD (Dominique)	3,4141	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK